

Claude Moïse

Liminaire

L'histoire ne s'arrête pas en chemin. Un pays se définit par ce qui l'a fait, par ce qui le construit au jour le jour, au gré des événements, des conflits sociaux et politiques; par la manière dont les groupes humains, les individus entrent en relation pour organiser leur existence, aménager leur place, avec tous les moyens à leur disposition, collectifs et individuels, techniques et spirituels, géographiques et humains, par la confrontation des forces établies et des intérêts constitués. C'est de cette combinaison qu'elle tire son originalité et que son histoire se poursuit.

Saint-Domingue n'aura pas survécu à ses contradictions qui explosent et s'accroissent à partir de 1789 à la faveur de la Révolution française. L'État-Nation d'Haïti émerge en 1804 du bouleversement radical de la société coloniale esclavagiste. Entre 1789 et 1804, les colons blancs, les représentants du pouvoir métropolitain, les affranchis, les petits blancs, les esclaves noirs se sont affrontés dans une lutte sans merci soit pour la sauvegarde des privilèges divers de classes et de race, soit pour la conquête de droits humains fondamentaux et de droits nouveaux, politiques, économiques et sociaux. Des révoltes aux insurrections, des guerres civiles aux interventions étrangères et aux guerres de l'indépendance contre les armées de Napoléon, il aura fallu quinze ans de perturbation avant que naisse ce nouveau pays appelé Haïti.

La fracture sociale façonnée par la mutation révolutionnaire (1789-1804) dessine les traits de la nouvelle nation et constitue l'élément

moteur de son histoire. La Nation haïtienne n'a pas réussi à construire une identité commune avérée ou plutôt celle-ci n'aura été au cours de plusieurs siècles de frayage, d'imposition et de confrontation que la résultante de l'adaptation progressive à un nouvel espace, au départ colonial et concentrationnaire, de segments de population importés et mis en esclavage. Certes, ils se sont libérés glorieusement mais ils ont dû très rapidement se colleter aux contradictions sociales, aux âpres luttes de pouvoir et apprendre à faire face à l'ostracisme colonial et racial en œuvre dans le nouveau pays. Chemin faisant, ils ont été amenés à se recréer unitairement par hybridation à travers langues, religions, pratiques de subsistance et de comportements hérités de la résistance anti-esclavagiste.

L'État haïtien aux contours militaires et fractionnés est né en 1804. Il n'a pas pris en tant qu'entité autonome et souveraine, maître de ses ressources et moyens et imputables de ses obligations de prestation de services au peuple. Pendant tout le XIX^e siècle, il n'a réussi ni à homogénéiser les intérêts des classes dirigeantes pour s'en porter garant de l'efficacité de leur domination ni à se dépêtrer des intrigues et des interventions des puissances étrangères, puis il a finalement succombé à l'occupation étrangère.

Au-dessus des masses, les classes économiques dominantes et les classes dirigeantes se sont contentées, d'un côté, de vivre de l'exploitation brute de la force de travail paysanne et, de l'autre, de se tourner formellement vers l'extérieur en quête de modèle d'organisation et de gestion étatique sans souci (ou possibilité?) d'adaptation aux ressources et spécificités locales. Par contre, elles ne pouvaient s'extraire radicalement du frayage avec la société émergente de l'esclavage, ne serait-ce que par la chaîne de production/commercialisation (petits producteurs paysans, spéculateurs, commerçants import/export) et également par leur façon de se penser, de penser leurs rapports au monde, à leur monde et de donner un sens à leur vie quotidienne.

Si apparemment radicale est la coupure entre les deux mondes, il y a donc nécessairement échanges culturels. Mais si faible se révéla la culture des dominants locaux que l'idéologie dominée l'a fortement imprégnée comme on peut l'observer dans le partage des croyances, la similitude des techniques de production et souvent de gestion dans les secteurs privé et public, dans l'organisation de la vie commune et dans les réponses

collectives et individuelles aux questions existentielles (grappillage, marronnage, mémoires fragmentées, références mythiques entendus ici comme modes de construction matérielle et immatérielle d'une nouvelle entité sociétale).

Mais quelle est donc la force de cette identité commune résultant d'un amalgame de facteurs historiques, d'une telle hybridation ? Qu'est ce qui importe, quel système de représentation du passé, quels éléments structurants ont joué un rôle décisif dans le développement de cette identité collective haïtienne ? Comment définir l'haïtianité ?

Quand je demande de définir l'haïtianité, je ne pense pas à une communauté ethnique, à une construction figée, établie une fois pour toutes, mais à une communauté civique en perpétuel mouvement dont il faut repérer les moments clés pour les caractériser. De même pour les constantes référentielles de l'ordre symbolique, elles-mêmes susceptibles d'être affectées par les saccades de l'histoire.

Tel est, me semble-t-il, l'intérêt d'une relecture du dix-neuvième siècle.

